



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

En vertu du règlement No. 584-2023 de la Municipalité de Verchères portant sur les dérogations mineures, adopté en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est donné de la présente demande de dérogation.

DM 08-2024

À l'immeuble sis au 1151 route Marie-Victorin formé du lot 5 217 302, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet de transformer un garage existant sur la marge avant, en une unité d'habitation accessoire détachée dans la cour avant au lieu de la cour arrière et ayant une superficie de 31m² au lieu de 50m².

Le Conseil municipal écoutera et entendra tout intéressé relativement à la demande ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier au 581 route Marie-Victorin, Verchères d'ici le 2 juillet 2024.

Donné à Verchères, ce 15 août 2024

Municipalité de Verchères

Me Jean-Marc Simard
Directeur des affaires juridiques
et greffier-trésorier

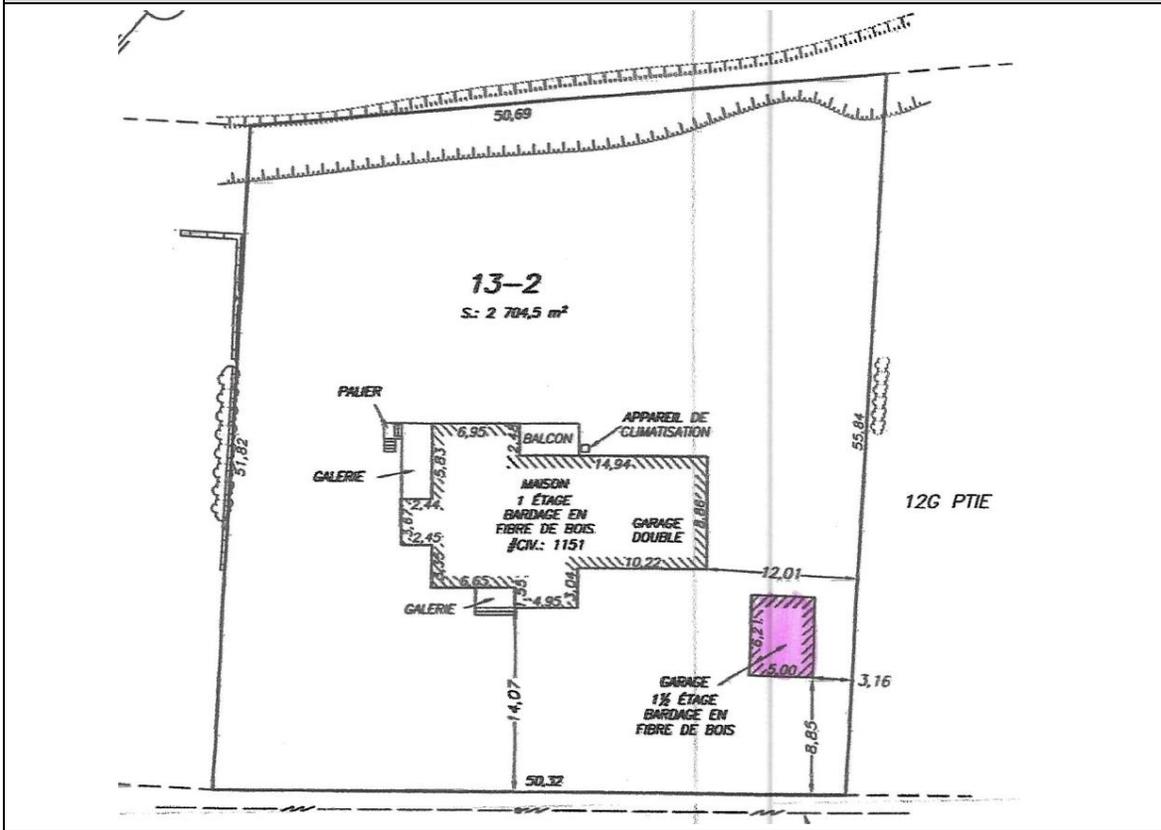
LOCALISATION



VUE AÉRIENNE



IMPLANTATION



PHOTOS



